

COLLECTIF BRINDAS STOP ANTENNES

LE SAVIEZ-VOUS ? UNE ANTENNE RELAIS A ETE INSTALLEE FACE AU CARRE D'ASS ET A L'ECOLE MATERNELLE, Z.A. des Andrés, sur un terrain privé.

Même si il y a débat au niveau des études scientifiques sur le sujet, et un certain flou juridique, nous souhaitons que le principe de précaution s'applique pour préserver la santé des brindasiens.

Le Collectif Brindas Stop Antennes se mobilise pour faire déplacer cette antenne (APIB, FCPE, SCL, MJC).

Nous avons obtenu des renseignements techniques au sujet de l'installation de l'antenne : consultation du dossier technique en mairie, échanges avec l'opérateur téléphonique Orange.

Nous sommes en contact avec des associations de lutte contre les pollutions électromagnétiques « Les Robins des Toits » et « PRIARTEM », avec des riverains ayant déjà été confrontés au même problème.

Nos prochaines actions :

- Courrier d'information sur les risques liés à une exposition électromagnétique et la réglementation en vigueur auprès du propriétaire du terrain, de la Mairie, de la CCVL, du conseil général et du député.
- Information des habitants et des travailleurs de la zone industrielle de notre démarche
- Mise en circulation d'une pétition auprès des Brindasiens

Rejoignez-nous, nous avons besoin de votre soutien. Nous vous informerons de l'avancée de ces actions. Vous pouvez nous contacter pour de plus amples informations :

Marie RIVORY 04 78 45 07 25 / Frédérique DAVOS 04 78 16 91 55

Brindas.stop_antennes@yahoo.fr